



DEROULE PEDAGOGIQUE

ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion sont un type de dispositif qui repose, pour une large part, sur une mise en situation professionnelle apprenante. Par ailleurs, les ACI dispensent également un accompagnement social visant à permettre au bénéficiaire de développer leur pouvoir d'agir, à partir de leur propre situation personnelle. Enfin des temps de formation théorique non-certifiants sont organisés en fonction des besoins et en prenant en compte les attentes personnalisées des bénéficiaires. L'ensemble du parcours au sein de l'ACI est réalisé en présentiel.

Phase préalable à l'admission

L'admission du candidat disposant d'un Pass-IAE est actée à l'issue d'un entretien de recrutement dans le cadre duquel un livret d'accueil lui est délivré. L'ensemble des éléments nécessaires à son choix libre et éclairé lui est transmis. Si le bénéficiaire est en situation de handicap, nous l'informons d'une possibilité d'adaptation des modalités pédagogiques.

Accueil et intégration

Le bénéficiaire est accompagné dans la découverte d'un contrat de travail, d'un règlement intérieur et dans l'ouverture de droits liés à l'emploi. Une présentation détaillée des lieux est réalisée en même temps que sont remis les Equipements de Protection Individuelle avec explications.

Lui sont également présentés l'encadrant technique d'insertion et la conseillère en insertion sociale et professionnelle qui l'accompagneront.

Dès cette première phase, le bénéficiaire est accompagné dans le développement de :

- Compétences techniques : dans la sécurisation d'un chantier et dans les gestes professionnels attendus.
- Savoir-être en milieu professionnel : Ponctualité, communication en milieu professionnel, travail en équipe, autonomie, prise d'initiatives et adaptabilité face aux contraintes du poste.

Une évaluation de ces compétences est réalisée par l'Encadrant Technique d'Insertion, ainsi qu'une auto-évaluation par le bénéficiaire.

Accompagnement social

Au début du parcours, la CISP rencontre le bénéficiaire pour faire un état des lieux de ses besoins. Cette première rencontre marque le début de l'accompagnement social du bénéficiaire. Un livret d'accompagnement est mis en service.

Tous les 15 jours, le bénéficiaire rencontre une CISP qui l'accompagne dans la définition de son projet professionnel, dans l'identification des freins à lever, dans la recherche d'emploi et/ou d'une formation.



● SIÈGE SOCIAL ●
22 Avenue du Champ Bacon - 95400 Villiers-Le-Bel
TÉL : 01 34 39 16 00 - E-MAIL imaj@imaj95.fr
SITE INTERNET www.imaj95.fr -   Association IMAJ
SIRET : 34482064200058
Numéro d'activité : 11950496295
NAF : 8899B





Mise en situation professionnelle

Durant son parcours, le bénéficiaire est mis en situation professionnelle apprenante :

- du lundi au jeudi, pour les ACI Espaces Verts, Logistique/Manutention et Bâtiment,
- du mardi au vendredi ou du mercredi au samedi pour l'ACI Ressourcerie.

Il est accompagné par un Encadrant Technique d'Insertion et intègre une équipe de 6 bénéficiaires. Dans ce cadre, il acquiert des compétences techniques lui permettant de savoir préparer et utiliser différents matériels professionnels, d'assurer sa sécurité et celle des autres et de développer une posture professionnelle adaptée.

Une évaluation des compétences ainsi qu'une auto-évaluation sont réalisées à chaque renouvellement de contrat. Ces évaluations nous permettent d'ajuster nos modalités pédagogiques.

En complément, des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) peuvent être organisées de manière personnalisée permettant de découvrir divers métiers et préciser le projet professionnel des bénéficiaires.

Formations théoriques

Différentes séquences de formation théorique sont proposées selon les besoins individuels et collectifs des bénéficiaires présents. Ainsi, les contenus s'adaptent en fonction des attentes et projets des bénéficiaires : gestes et postures, habilitation électrique, Prévention et Secours Civique (PSC1), Français Langues Etrangères (FLE), ...



● **SIÈGE SOCIAL** ●
22 Avenue du Champ Bacon - 95400 Villiers-Le-Bel
TÉL : 01 34 39 16 00 - E-MAIL imaj@imaj95.fr
SITE INTERNET www.imaj95.fr -   Association IMAJ
SIRET : 34482064200058
Numéro d'activité : 11950496295
NAF : 8899B



Frise Chronologique de Parcours



ADMISSION

ACCUEIL

Signature du contrat de travail
Remise du Règlement intérieur et du livret d'accueil (signature accusé réception)
Remise des Equipements de Protection Individuelle
Visite médicale du travail

INTEGRATION

Présentation ETI, CISP, CDS et des autres bénéficiaires
Visite des locaux

Validée suite à un entretien de recrutement
Remise du livret d'accueil

Version du 13/03/22

FORMATIONS THEORIQUES

Habilitation électrique PSCI
Gestes et Postures
Français Langues Etrangères
Certiphyto (pour l'ACI Espaces verts),....

L'ensemble des formations théoriques sera mis en place en fonction des besoins individuels et collectifs des bénéficiaires

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL (1 RDV tous les 15 jours si besoin)

Identification des freins à l'emploi Livret d'accompagnement	Définition du projet professionnel Recherche d'emploi et/ou de formation Préparation aux entretiens d'embauche	Démarches administratives (ouverture de droits, recherche de logement, budget,...)	Ateliers collectifs Demande de logement, Techniques de recherche d'emplois, gestion du budget, ...
--	---	--	--

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Tout au long du parcours, le bénéficiaire est soutenu sur l'acquisition de compétences professionnelles

EVALUATION ET AUTO-EVALUATION DES COMPETENCES	Découverte du matériel et équipements	Découverte des chantiers	Acquisition des premiers gestes professionnels	Prise d'autonomie	Supports pédagogiques	PMSMP si besoin et souhait
--	---------------------------------------	--------------------------	--	-------------------	-----------------------	----------------------------

RENOUVELLEMENT

OU FIN DU PARCOURS (Questionnaire de satisfaction pour les sorties)

EVALUATION ET AUTO-EVALUATION DES COMPETENCES